

100 % PRÉVENTION

Pour sensibiliser et porter une attention commune : parents, élèves, personnels tous engagés pour dire non au harcèlement.

OBJECTIF 1

DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE, APPORTER LES NUTRIMENTS NÉCESSAIRES POUR BÂTIR UNE ÉCOLE BIENVEILLANTE

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Former tous les nouveaux personnels (enseignants, personnels médico-sociaux, encadrement, étudiants M2) et assurer progressivement la formation pour tous

Formations ciblées des équipes ressources : visios du mercredi

Accompagnement personnalisé des EPLE et circonscriptions par des demandes de formation d'initiative locale sur des thématiques précises en fonction de l'analyse des besoins notamment pour la méthode de préoccupation partagée (MPP)

Communication et promotion des parcours Magistère national et académique

Formation de formateurs par des enseignants chercheurs en psychologie

ZOOM SUR

Les visios du mercredi

- » Accessibles à toutes les équipes ressources, animées par les deux référents académiques
- » Visios enregistrées et déposées sur le Cloud avec un compte-rendu des principaux apports
- » Un mercredi sur deux, une thématique par visio, des regards croisés, des partenaires invités
- » Chaque visio est suivie d'une heure de permanence « à votre écoute »

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Formation des responsables et référents départementaux

Suivi du déploiement du dispositif pHARE, accompagnement



AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET EPLE

Mise en œuvre des dix heures de prévention du harcèlement et du développement des compétences psycho-sociales

Formation des élèves ambassadeurs

Formation 3 h parcours Magistère et académique

Journée Non Au Harcèlement

Concours Non au harcèlement (NAH)

Safer Internet Day

Actions au niveau du climat scolaire

100 % PRÉVENTION

OBJECTIF 2

PARTAGER LA STRATÉGIE ACADÉMIQUE DE PRÉVENTION DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT AVEC LES PERSONNELS, LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS, LES PARENTS, LES MÉDIAS

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Déploiement d'une entrée directe sur le site internet académique pour informer le grand public

Centralisation dans un Cloud académique accessible à tous les personnels : enregistrement des visios, mutualisation des ressources locales et nationales en complément de la plateforme pHARe pour faciliter son déploiement

Communication avec les médias

Mise en place de semaines à thème dont celle de la prévention du harcèlement

Partage de la politique académique de prévention du harcèlement avec les associations partenaires de l'École lors de réunions trimestrielles et lien avec les formations qu'elles proposent

Relations dans le cadre du carré régalien et du plan interministériel : police, gendarmerie, justice, associations

Créer des ponts avec les instances de démocratie scolaire : CACVL, CAESCE

ZOOM SUR

Le kit de communication en direction des établissements

- » Aider les établissements scolaires pour la communication interne et externe
- » Améliorer la lisibilité de la communication : homogénéisation des logos, de l'affichage obligatoire
- » Visios enregistrées et déposées sur le Cloud
- » Garantir une information utile, efficace et juste

ZOOM SUR

Les liens, dans le cadre du carré régalien, des réunions communes

- » Présenter les différentes actions de pHARe
- » Contextualiser la rédaction des Faits Établissement des articles 40
- » Développer une vision systémique des missions et actions de chacun

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Plan de prévention départemental

Harmonisation des pratiques dans les quatre départements

Lien avec la police, la gendarmerie, le procureur

Lien avec les collectivités territoriales

Réflexion avec les instances de démocratie scolaire : CDESCE, réunion des cadres

AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET EPLE

Présentation en conseil d'administration, en conseil d'école du plan de prévention

Ateliers de sensibilisation pour les parents

Les temps forts de pHARe

Affichages des numéros d'urgence : 3018, 119, 3114

Renforcer le lien avec le référent police ou gendarmerie et les collectivités territoriales

Réflexion avec les instances de démocratie scolaire : CVC, CVL, CESCE, conseil d'école



OBJECTIF 3 | NOURRIR LA RÉFLEXION

Afin de mieux informer et former chacune et chacun, il convient de proposer à toutes les échelles une réflexion nourrie par les recherches les plus récentes. Cette réflexion permettra d'enrichir l'approche didactique et pédagogique de la lutte contre le harcèlement.

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Mettre au cœur des réunions inter-collèges d'inspecteurs une réflexion pédagogique et didactique sur la prévention du harcèlement

Développer des partenariats avec le monde de la recherche

Analyser de manière systémique les faits de discrimination à l'origine de harcèlement pour proposer des réponses au plus près des territoires

ZOOM SUR

Les corps d'inspection dans une réflexion pédagogique au service de la lutte contre le harcèlement

- » Création d'un groupe de travail inter catégoriel : IA-IPR, IEN-ET-EG-IO, CT EVS, responsable académique, référents académiques, déléguée académique à l'égalité et la lutte contre les discriminations et le harcèlement.
- » Objectif : faire de la prévention un levier dans les enseignements au quotidien

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Mettre au cœur des instances (conseils pédagogiques, conseils d'enseignement, conseils d'école, conseils école/collège) une réflexion pédagogique et didactique sur la prévention du harcèlement.

ZOOM SUR

Les formations proposées à l'échelle de réseaux d'établissement sur la lutte contre les discriminations

- » Analyse des faits établissements pour repérer des problématiques locales en lien avec la prévention plus large de lutte contre les discriminations
- » Mise en place de formations territoriales par la mission égalité lutte contre les discriminations et le harcèlement afin d'apporter des éléments pour construire une culture commune et de mieux lutter contre ces phénomènes

AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET EPLE

Mettre au cœur des instances (conseils pédagogiques, conseils d'enseignement, conseils d'école, conseils école/collège) une réflexion pédagogique et didactique sur la prévention du harcèlement.

Favoriser la mise en place de protocoles de recherche pratique avec l'université afin d'établir des liens entre des chercheurs et des enseignants.

Proposer des formations à l'échelle de réseaux d'éducation sur la lutte contre les discriminations

100 % DÉTECTION

Une détection précoce des situations de harcèlement permet une résolution plus rapide.

OBJECTIF 1 | REPÉRER ET PRENDRE EN COMPTE CHAQUE BESOIN EXPRIMÉ

La détection implique un repérage et une prise en compte de chaque situation. Cette prise en compte repose sur la coordination des actions à tous les échelons.

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Établir un lien avec les familles en fonction des canaux de communication afin de répondre à chaque demande

Faire assurer la coordination des situations par les responsables harcèlement et les référents académiques

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Prendre en compte systématiquement les situations connues grâce aux 3018, courriers, appels, courriels en DSDEN

Faire assurer la coordination des situations par les responsables harcèlement départementaux

AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET EPLE

Recueillir chaque parole par l'équipe ressource

Faire assurer la coordination des actions par le référent harcèlement

ZOOM SUR

Le recueil de chaque parole par l'équipe ressource

- » Former des équipes ressource à l'écoute bienveillante
- » Fluidifier une communication avec le référent harcèlement et l'ensemble de l'équipe pédagogique
- » Faire le lien avec la prise en charge



OBJECTIF 2 | REPÉRER ET ANALYSER À TOUS LES ÉCHELONS

Au-delà de la prise en charge individuelle, il est important de s'interroger sur les conditions qui pourraient favoriser des situations de harcèlement. En effet, l'étude des faits établissement tout comme la mise en place d'enquêtes locales de climat scolaire (ELCS) permettent d'envisager une réflexion à l'échelle d'un établissement, d'un territoire. Travailler sur le climat scolaire en analysant les champs discriminatoires par exemple favorise la lutte contre le harcèlement.

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Analyser les faits établissement

Déployer des ELCS

Établir un diagnostic territorial des champs discriminatoires

Réaliser une infographie de prise en charge des situations

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Analyser les faits établissement

Suivre les indicateurs de déploiement

AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET EPLE

Repérer les signaux faibles par tous, sensibiliser à la détection précoce

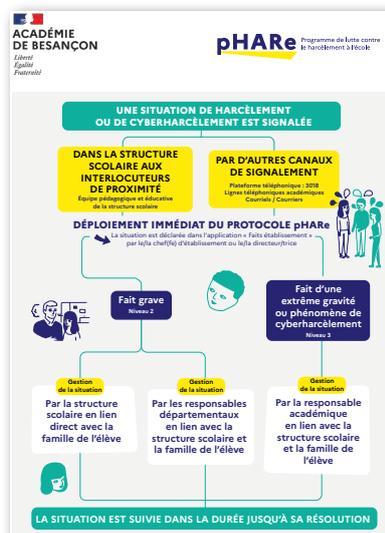
Réaliser une infographie du circuit de traitement des situations

Mettre en place des enquêtes locales de climat scolaire

ZOOM SUR

Les infographies des circuits de traitement des situations

- » En lien avec le modèle académique, chaque EPLE ou circonscription élabore un schéma, une infographie de traitement de situation à partir des différentes sources de détection
- » Communication de ce schéma ou infographie à tous les membres de la communauté éducative (personnels, élèves, parents, partenaires)



100 % PRISE EN CHARGE

Tout élève se doit d'être en sécurité dans son établissement, respecté dans ses différences ; chaque situation doit être appréhendée de façon globale pour un climat scolaire apaisé (victimes, auteurs, témoins).

OBJECTIF 1

GARANTIR UNE PRISE EN CHARGE DE TOUTE SITUATION PAR DES PROCESSUS ACADÉMIQUES, DÉPARTEMENTAUX ET LOCAUX POUR UNE ÉQUITÉ ET UNE EFFICACITÉ DE TRAITEMENT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Suivi des situations de niveau 3

Centralisation des suivis départementaux et des saisies sur la plateforme Stop au harcèlement, pour un partage rapide et sécurisé avec la rectrice, son cabinet, les IA-DASEN et la responsable académique.

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Suivi des situations de niveau 2

Centralisation et coordination du traitement des situations par le responsable harcèlement départemental pour un partage rapide et sécurisé avec l'IA DASEN

Renseignement sur la plateforme Stop au harcèlement

AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET EPLE

Activation du plan de prise en charge et adaptation de la réponse : méthode de préoccupation partagée, protocole national

Renseignement du tableau de suivi de situations (journalisation des situations), rédaction d'un Fait Établissement d'un article 40 (si non dépôt de plainte) et d'une information préoccupante si besoin



100 % PRISE EN CHARGE

OBJECTIF 2 | GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS LES ÉLÈVES : VICTIMES, AUTEURS, TÉMOINS

AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Maintien de la communication pour les situations les plus complexes

Suivi à J+30 et N+1 par la responsable académique

AU NIVEAU DÉPARTEMENTAL

Suivi des situations à J+30 et N+1 par le responsable harcèlement départemental

ZOOM SUR

Les appels aux familles à J+30 et N+1

» J+30 : maintenir le lien avec les familles, prendre des nouvelles de l'élève

» J+30 : vérifier que la situation de harcèlement a cessé et qu'elle n'a pas repris, si besoin relancer le suivi

» N+1 : s'assurer de la bonne évolution de l'élève : orientation, résultats, engagement, cercle social, transitions entre les niveaux...

» N +1 : si besoin relancer le suivi

AU NIVEAU DES CIRCONSCRIPTIONS ET EPLE

Rédaction et communication à la communauté éducative du schéma de prise en charge des situations

Communication fluide au sein de l'équipe pédagogique, coordonnée par le chef d'établissement, le directeur

Communication entre le chef d'établissement, l'IEN ou le directeur avec la police, la gendarmerie, la justice, le service social en faveur des élèves du département

Lien avec les référents ou responsables départementaux ou académiques en cas de besoin



Niveau académique

Formation Magistère nationale

3 h

Formation académique Magistère

3 h - en cours de création

Quinze visios pHARe

programmées les mercredis pour les équipes ressource

Formation d'initiative locale

pour formation de la méthode de la préoccupation partagée ou autre thème

Enquête locale climat scolaire

Concours Non au Harcèlement

Formation

des responsables académiques et départementaux et des référents départementaux

Formation

des référents en EPLE, des IEN, des nouveaux personnels et des directeurs

Accompagnement des établissements

en fonction des besoins / déploiement pHARe

Accompagnement des établissements

en fonction des besoins / déploiement pHARe

Niveau départemental

Analyse territoriale

des besoins en formation

Prise en charge

Suivi des situations de niveau 3

traitement, accompagnement établissement et familles, renseignement des situations sur la plateforme Stop au harcèlement

Prise en charge des situations qui émanent directement de la plateforme Stop au harcèlement

courrier rectrice, Ministère, Présidence

Coordination / responsables départementaux

dans le suivi des situations sur la plateforme Stop au harcèlement, attention particulière, clôture des situations

Coordination avec les référents académiques

pour la prise en charge des situations

Suivi des situations de niveau 2

traitement, accompagnement établissement et familles, renseignement de la plateforme Stop au harcèlement

Coordination avec les référents départementaux

pour la prise en charge des situations

Labellisation

Suivi des niveaux de labellisation

information cabinet de la rectrice

Lien avec les responsables départementaux

sur les actions auprès des établissements non labellisés ou pouvant être labellisés à un autre niveau

Suivi des niveaux de labellisation

information cabinet de l'IA-DASEN

Lien avec la responsable académique

sur les actions auprès des établissements non labellisés ou pouvant être labellisés à un autre niveau



ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ac-besancon.fr



Rectorat de l'académie de Besançon
10, Rue de la Convention
25000 Besançon
03 81 65 47 00